

DOCUMENT THÉMATIQUE

LA PAIR-AIDANCE À AIRE OUVERTE



Le rôle des pairs aidants et des paires aidantes est distinct de celui des autres intervenants et intervenantes Aire ouverte. Les pairs aidants et les paires aidantes, et la pair-aidance, c'est plutôt :

- des jeunes qui représentent un modèle positif pour les autres jeunes;
- une forme d'intervention qui s'appuie sur la prémisse que les messages de prévention seront plus efficaces s'ils sont transmis par des jeunes qui vivent ou qui ont vécu une situation semblable à la leur;
- une approche de prévention qui s'inscrit dans quatre grands principes : le don; l'entraide; la parité et la participation.

La pair-aidance est un élément central dans le modèle Aire ouverte. Bien qu'elle continue de susciter beaucoup de questionnements, il est important de bien situer son apport au sein des services pour les jeunes.

Différentes **conditions favorables à la pair-aidance** ont été identifiées et liées à des pistes d'actions pouvant contribuer à leur réalisation lorsque le contexte y est propice :

La posture : reconnaissance, humilité, ouverture et écoute

Tant dans les équipes cliniques que dans l'organisation de services, il est nécessaire de reconnaître que les pairs aidants et les paires aidantes bénéficient d'une proximité relationnelle et de vécu qui rend plus facile leur approche des jeunes. C'est une occasion pour l'équipe Aire ouverte de se rapprocher des jeunes par leur intermédiaire.

PISTES D'ACTION

- Prendre le temps de se préparer individuellement et comme équipe à l'arrivée d'un pair aidant ou d'une paire aidante (formations, rencontres avec pairs aidants ou paires aidantes ou organismes expérimentés).
- S'ouvrir à cette nouvelle forme d'intervention, être à l'écoute de ce savoir expérientiel et voir comment il pourra être mis en valeur.
- Envisager la pair-aidance comme un espace de pouvoir d'action (*empowerment*) pour les jeunes volontaires, susceptible d'influencer positivement d'autres jeunes, voire l'équipe Aire ouverte.
- Aller vers les pairs aidants ou les paires aidantes, les consulter et demander leur aide dans les différentes activités et interventions d'Aire ouverte. L'implication des pairs aidants ou des paires aidantes et leur liberté de parole représentent une forme de reconnaissance de leur travail.



L'accompagnement et le soutien

Le sentiment de faire partie d'une équipe, d'être une personne reconnue et soutenue par elle, la liberté de proposer des activités inédites, l'intégration progressive de nouvelles responsabilités ainsi que des conditions de travail favorables sont des incontournables pour une intégration de la pair-aidance réussie. Dans les meilleures conditions, la pair-aidance sera pour certains jeunes une belle manière de se (re)familiariser avec le milieu de l'emploi et favorisera leur transition vers la vie adulte. Identifier une personne-ressource responsable de cette tâche : intervenant ou intervenante de l'équipe Aire ouverte ou d'un partenaire; pair aidant ou paire aidante expérimenté.

PISTES D'ACTION

- Établir de manière concertée avec les partenaires (externes, internes, jeunes) des balises pour la rémunération en pair-aidance qui soient uniformes à l'échelle locale, mais suffisamment flexibles pour s'adapter aux aptitudes, aux années d'expérience et à la réalité des pairs aidants et des paires aidantes.
- Travailler avec chaque pair aidant ou chaque paire aidante afin d'identifier les conditions de travail favorables à sa réalisation socioprofessionnelle, comme un horaire flexible afin de lui permettre d'aller à l'école.
- Demeurer flexible dans le temps sur ces conditions en fonction des besoins actuels du pair aidant ou de la paire aidante.
- Assurer l'adéquation des formations avec le rythme des pairs aidants ou des paires aidantes et les besoins liés à leur travail.
- L'intégration aux rencontres cliniques peut stimuler les deux parties à se « potentialiser ».

COMMENT SÉLECTIONNER LES PAIRS AIDANTS ET LES PAIRES AIDANTES ?

En fonction des jeunes à rejoindre : décrocheur ou décrocheuse ? Aux prises avec des dépendances ? S'identifiant à des groupes racisés ou aux LGBTQ2S+ ? Les pairs aidants et les paires aidantes seront idéalement proches de ces problématiques, parce qu'ils les vivent présentement ou les ont vécues. Le cumul des problèmes chez les jeunes n'est pas rare. Pourquoi ne pas en discuter d'abord avec les partenaires qui détiennent déjà une expertise en la matière ? Une fois reconnu le savoir expérientiel des pairs aidants et des paires aidantes – cela au-delà du discours – ils se sentiront plus forts s'ils ne sont pas seuls. L'embauche de plus d'un pair aidant ou d'une paire aidante est une bonne idée, de même que l'adaptation des horaires en fonction de là où ils en sont (vie personnelle, expériences de travail, rapport à la consommation, etc.). Les pairs aidants et les paires aidantes bénéficieront d'une offre de possibilités (intégration aux rencontres d'équipe clinique, colloques, activités culturelles, formations, etc.) et de suffisamment de liberté pour laisser émerger les savoirs, la confiance et la créativité.

Le partage du pouvoir décisionnel

La pair-aidance s'arrime à une vision large de la participation citoyenne; elle doit permettre aux pairs aidants et aux paires aidantes de dépasser le rôle de consultation pour leur permettre de réellement prendre part aux décisions. Ainsi, il est important d'intégrer les pairs aidants et les paires aidantes à la fois au sein des différents espaces de décision quotidienne d'une équipe Aire ouverte, comme les rencontres d'équipes, et de leur offrir une place au sein de différentes instances.

PISTES D'ACTION

- L'intégration de plus d'un pair aidant ou d'une paire aidante aidant dans une instance hiérarchisée pourra faciliter cette prise de pouvoir et de parole.
- Identifier avec les pairs aidants et les paires aidantes les espaces de concertation et les instances de décisions les plus pertinentes pour leur participation.
- L'observation et l'écoute permettent de saisir le rythme des pairs aidants et paires aidantes et de leur offrir des possibilités qui ne les mettront pas en échec.
- Le pouvoir décisionnel des pairs aidants et des paires aidantes peut se réaliser de diverses manières : comité de sélection des futurs pairs aidants et paires aidantes, rencontres cliniques, présences aux divers comités.

La mobilisation des partenaires

Autre condition pour une intégration réussie de la pair-aidance. Amorcée aussitôt que possible, elle assure une réflexion plurielle et le développement d'un dispositif de pair-aidance plus collectif.

PISTES D'ACTION

- Impliquer les partenaires en amont du processus d'implantation de la pair-aidance.
- Reconnaître et mettre en valeur l'expertise des partenaires en définissant ensemble les zones dans lesquelles ceux-ci pourraient s'impliquer dans le déploiement de la pair-aidance (ex. : recrutement, mentorat, etc.) et les arrimages à faire entre les services déjà offerts et ceux d'Aire ouverte.
- Évaluer pour chaque site les avantages et les inconvénients que les pairs aidants et les paires aidantes soient embauchés par des partenaires à partir d'une entente de financement, par rapport à une embauche par l'établissement.
- Envisager des formations communes aux partenaires, à l'équipe Aire ouverte et aux pairs aidants et aux paires aidantes.
- Les pairs aidants et les paires aidantes peuvent aussi contribuer à la préparation de formations.

La transparence des mécanismes du pouvoir

Dans toute organisation, les changements sont fréquents. Les pairs aidants et les paires aidantes doivent en être informés, leur permettant ainsi de s'ajuster et de minimiser les déceptions. La transparence peut aussi prévenir les causes potentielles de désengagement.

PISTES D'ACTION

- Clarifier les rôles de chacun et chacune, ce sur quoi les pairs aidants et les paires aidantes exercent une influence et les attentes mutuelles.
- Soutenir les pairs aidants et les paires aidantes dans leurs démarches pour le changement et les informer des étapes et du temps que cela peut prendre.
- Engager les partenaires communautaires qui ont une expérience de la pair-aidance dans une réflexion commune sur l'intégration des pairs aidants et des paires aidantes, leur implication dans les activités de l'équipe d'accueil et le soutien conséquent.
- Discuter avec les parties concernées des avantages, inconvénients et de la préparation à l'intégration des pairs aidants et des paires aidantes aux rencontres cliniques, souvent perçues comme une marque de confiance.

Des tâches adaptées à la diversité des profils

Les expériences vécues constituent l'outil de travail principal des pairs aidants et des paires aidantes pour rejoindre les jeunes qui vivent des difficultés semblables; la diversité des profils est donc susceptible de favoriser la rencontre espérée. Or, il existe de nombreuses tâches pouvant être accomplies par les pairs (voir la section Tâches possibles pour les pairs aidants et les paires aidantes), et leur profil est également susceptible d'influencer celles qui pourront être accomplies par chaque pair aidant et chaque paire aidante.

PISTES D'ACTION

- Discuter avec les partenaires des jeunes à rejoindre et du profil des pairs aidants et des paires aidantes à privilégier.
- Intégrer les pairs aidants et les paires aidantes déjà en poste dans la sélection des futurs pairs aidants et paires aidantes.
- Sélectionner les pairs aidants et les paires aidantes à partir de la manifestation de leur intérêt, à même les comités de jeunes ou au sein des usagers et usagères des partenaires.
- Codévelopper avec chaque pair aidant et chaque paire aidante ses tâches afin de les adapter à son profil, à son rythme et à ses habiletés. Réexaminer régulièrement les tâches pour chaque pair aidant et chaque paire aidante afin de confirmer qu'elles correspondent à ses aspirations et au rôle de pair-aidance, particulièrement en contexte de pénurie de main-d'œuvre.
- Rejoindre les pairs aidants et les paires aidantes qui se désengagent ou quittent les services d'Aire ouverte afin d'examiner les principaux obstacles à leur engagement.

TÂCHES POSSIBLES POUR LES PAIRS AIDANTS ET LES PAIRES AIDANTES

Liste d'exemples non exhaustive

- Accueillir, répondre aux questions et aider à la navigation dans les services.
- Faciliter la création du lien entre les jeunes, leurs proches et les prestataires de services.
- Fournir un soutien émotionnel et social individuel non clinique.
- Coanimer des activités auprès des jeunes, des proches, des équipes et des partenaires.
- Soutenir les jeunes dans la défense de leurs droits.
- Offrir du mentorat auprès des autres pairs et paires.
- Organiser des activités de promotion et de sensibilisation et y participer.
- Accompagner des partenaires ou des membres de l'équipe dans les interventions de démarchage.
- Informer l'équipe à partir de leur expérience vécue, et les conseiller.
- Animer et participer à diverses instances de décision.

Rédaction :

- Jacinthe Rivard, École nationale d'administration publique
- Martin Goyette, École nationale d'administration publique

Avec la collaboration de :

- Jérémy Boisvert-Viens, École nationale d'administration publique
- Amal Abdel-Baki, Centre hospitalier de l'Université de Montréal; Département de psychiatrie de l'Université de Montréal
- Srividya N. Iyer, Centre de recherche Douglas; Département de psychiatrie de l'Université McGill
- Valérie Noel, direction des services en santé mentale - volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux
- Christian Macé, direction des services en santé mentale - volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux

Coordination des travaux :

- Christian Macé, Conseiller en santé mentale, direction des services en santé mentale – volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux

Sous la direction de :

- Pascale-Andrée Vallières, directrice des services en santé mentale – volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux

Direction scientifique :

- Martin Goyette, École nationale d'administration publique
- Jacinthe Rivard, École nationale d'administration publique
- Naima Bentayeb, Institut universitaire SHERPA; École nationale d'administration publique; Université McGill
- Amal Abdel-Baki, Centre hospitalier de l'Université de Montréal; Département de psychiatrie de l'Université de Montréal
- Srividya N. Iyer, Centre de recherche Douglas; Département de psychiatrie de l'Université McGill

Remerciements :

- Annie Fontaine, École de travail social de l'Université Laval
- Dominique Fortier, direction des services en santé mentale - volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux
- Joan Morin, CIUSSS de Laval
- Mélodie Cordeau, paire-aidante
- Stéphane Girard, École nationale d'administration publique
- Steve Cornellier, direction des services en santé mentale - volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux
- Vincent Montpetit, Patient partenaire et jeune à Aire ouverte de Laval

Ce feuillet est une synthèse d'un document développé dans le cadre du projet *Aire ouverte : Soutien à des chantiers visant une implantation optimale à l'échelle provinciale*, financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, les Fonds de recherche du Québec – Santé et la Fondation Graham-Boeck. Ce document est accessible ici :

[Rivard, J., Boisvert-Viens, J., Abdel-Baki, A., Iyer, S.N., Noel, V., Macé, C., & Goyette, M. \(2024\). Trousse thématique Aire ouverte : la pair-aidance. École nationale d'administration publique](#)

Dépôt légal – 2024
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-98488-7 (version PDF)
© Gouvernement du Québec, 2024